

Compétences et qualifications couvertes par les qualifications détenues

03 : Planification et coordinations diverses

0301 : Planification - Coordination (OPC) d'exécution courant

12 : Génie civil - Gros Œuvre - Second Œuvre

1218 : Ingénierie en génie civil et gros œuvre courants
1220 : Ingénierie en second œuvre courant

13 : Fluides et Génie climatique (réseaux et installations)

1320 : Ingénierie de fluides courants
1321 : Ingénierie de fluides complexes
1322 : Ingénierie en génie climatique courant
1323 : Ingénierie en génie climatique complexe

14 : Électricité : courants forts et courants faibles

1413 : Étude de systèmes courants de sécurité incendie
1414 : Étude de systèmes complexes de sécurité incendie
1419 : Ingénierie en électricité courante
1420 : Ingénierie en électricité complexe
1421 : Ingénierie en courants faibles courants
1422 : Ingénierie en courants faibles complexes

18 : Ingénierie des ouvrages et systèmes d'infrastructure

1811 : Ingénierie de voirie et réseaux divers courants
1812 : Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes
1817 : Ingénierie de routes hors agglomération ou de pistes de petits aérodromes
1818 : Ingénierie de ponts courants
1819 : Ingénierie de ponts complexes

19 : Ingénierie des ouvrages et systèmes en bâtiment

1901 : Ingénierie d'ouvrages de bâtiment courants
1902 : Ingénierie d'ouvrages de bâtiment complexes

Qualification détenue	Contenu	Compétences et qualifications couvertes par celles détenues
0301	<p>Planification - Coordination (OPC) d'exécution courant Concerne des opérations ne présentant pas de difficulté particulière mais avec au moins une dizaine d'intervenants. Le prestataire planifie, prépare et coordonne les interventions des entrepreneurs, y compris les études d'exécution. Sa mission s'étend de la désignation des entrepreneurs à la levée des réserves, y compris les études d'exécution et gère le circuit des plans d'exécution des ouvrages. De manière préférentielle il débute les études d'ordonnancement dès les phases de conception.</p>	0303 : Planification - Coordination des études
1218	<p>Ingénierie en génie civil et gros œuvre courants Ouvrages de bâtiments, de technicité courante, constitués de structures en béton, en métal ou bois, employés conjointement ou indépendamment, nécessitant des études courantes de stabilité, déformation ou de tenue au feu.</p>	Les prestations couvrent l'ensemble des activités intellectuelles nécessaires pour définir, concevoir, faire réaliser et réceptionner les ouvrages (Mission de Maîtrise d'œuvre au sens de la Loi MOP)
1220	<p>Ingénierie en second œuvre courant Ensemble des corps d'état de second œuvre de tous ouvrages de bâtiments, de technicité courante, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le clos couvert : couvertures de toute nature, toitures terrasses végétalisées, ou non, incluant les complexes isolation-étanchéité, façades maçonnées ou légères, bardages et revêtements de façades, ouvrages de fermetures extérieures, - les finitions intérieures : menuiseries, cloisonnement, faux planchers, faux plafonds, revêtements muraux, sols, serrurerie, vitrerie, miroiterie, signalétique, - l'isolation thermique intérieure ou extérieure. <p>Les prestations doivent couvrir l'ensemble des activités intellectuelles nécessaires pour définir, concevoir, faire réaliser et réceptionner les ouvrages (par exemple une mission de base de maîtrise d'œuvre au sens de la loi MOP).</p>	
1320	<p>Ingénierie de fluides courants Réseaux et équipements courants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de distribution d'eau (potable, incendie, industrielle...), de gaz de ville et de gaz industriels, - d'assainissement individuel (eaux usées et pluviales), - de systèmes de défense et de lutte contre l'incendie, - d'installations sanitaires, des bâtiments de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier et de l'industrie. 	1301 : Etudes de Réseaux courant de distribution d'eau 1309 : Etude ECS et assainissement courant
1321	<p>Ingénierie de fluides complexes Réseaux et équipements importants, de haute technicité ou avec exigences particulières, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distribution d'eau surpressée (potable, incendie, industrielle...), de gaz de ville et de gaz industriels moyenne et haute pression, - l'assainissement collectif (eaux usées et pluviales), - les systèmes automatiques de défense et de lutte contre l'incendie, - les installations sanitaires collectives, - des bâtiments de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et de l'agroalimentaire. 	1304 : Études de réseaux complexes d'assainissement 1310 : Étude d'installations sanitaires et d'assainissement complexes

Qualification détenue	Contenu	Compétences et qualifications couvertes par celles détenues
1322	Ingénierie en génie climatique courant Installations de chauffage, de ventilation, de désenfumage, de distribution d'air et de réfrigération (à température positive), de climatisation ou de rafraîchissement par des systèmes dits passifs (ne comportant pas de production de froid) pour des bâtiments courants de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et de l'agroalimentaire.	
1323	Ingénierie en génie climatique complexe Réseaux et équipements de génie climatique importants, de haute technicité ou avec exigences particulières : - de chauffage (énergie totale, récupération d'énergie...), - de réfrigération (températures négatives, grands volumes...), - de climatisation (tolérances réduites, pompes à chaleur...), des bâtiments de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et de l'agroalimentaire. La puissance globale mise en jeu est \geq à 300 kW.	1311 : Etude de ventilation et désenfumage mécanique
1413	Étude de systèmes courants de sécurité incendie Systèmes de Sécurité Incendie d'alerte et d'alarmes des établissements recevant des travailleurs ou du public, jusqu'à une capacité d'accueil de 300 personnes, pour tous types de bâtiments (habitat, tertiaire, industrie...).	
1414	Étude de systèmes complexes de sécurité incendie Systèmes de Sécurité Incendie, de détection, d'asservissement, d'alerte et d'alarme, des établissements recevant des travailleurs ou du public, d'une capacité d'accueil de plus de 300 personnes , pour tous ouvrages importants du bâtiment (IGH, aéroports...), à risques spéciaux (établissements classés...) .	1305 : Etude de système et réseaux d'extension incendie courant
1419	Ingénierie en électricité courante Réseaux et installations Basse Tension intérieurs et/ou extérieurs de toutes natures (force, petite force, éclairage normal, de sécurité...) de petite et moyenne importances.	1405 : Etude d'installation électrique courante 1407 : Etude d'éclairagisme intérieur courant
1420	Ingénierie en électricité complexe Réseaux et installations Haute et Basse Tension, intérieurs ou extérieurs , en courant alternatif ou continu, pour tous types d'usage (utilisation, production permanente ou non...), importants ou de haute technicité, pour tout bâtiment de l'habitat, du tertiaire, de l'industrie et de l'agroalimentaire. Bonne connaissance des normes UTE, CEM et des réglementations ERP, IGH, Hygiène et Sécurité	1401 : Etudes de réseaux HTB
1421	Ingénierie en courants faibles courants Réseaux et installations, intérieurs ou extérieurs, des systèmes de sécurité incendie, de sûreté, de communication et d'informatique, de petite ou de moyenne importance.	1415 : Etude de système de sûreté
1422	Ingénierie en courants faibles complexes Réseaux et installations des systèmes de sécurité incendie, de sûreté, de communication et d'informatique, importants ou de haute technicité, pour tout bâtiment de l'habitat, du tertiaire, de l'industrie et de l'agroalimentaire.	
1811	Ingénierie de voirie et réseaux divers courants Viabilisation des espaces publics ou communs de zones d'habitation ou d'activités (ZAC ou lotissements), ou réaménagement d'espaces publics tels que rues et places, comprenant : terrassements, assainissement, voirie, réseaux tous fluides, à l'exclusion des VRD liés aux bâtiments (branchements particuliers, espaces extérieurs à usage des utilisateurs des bâtiments...).	

Qualification détenue	Contenu	Compétences et qualifications couvertes par celles détenues
1812	<p>Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes Viabilisation ou réaménagement de zones urbaines en milieu dense, en site à fortes contraintes d'intégration (nature du sol, environnement naturel ou urbain...), pouvant présenter des ouvrages de haute technicité ou des difficultés particulières de mise en œuvre (intervention sous exploitation, phasage des travaux), et comprenant : terrassements, assainissement, voirie, réseaux tous fluides.</p>	<p>1102 : Étude en terrassements complexes 1103 : Études de voiries courantes 1104 : Étude de voiries complexes 1105 : Étude de génie civil des réseaux complexe</p>
1817	<p>Ingénierie de routes hors agglomération ou de pistes de petits aérodromes Ouvrages d'infrastructure de circulation de surface, tels que: - les routes à 2 x 1 voie (voies nouvelles ou déviations de bourgs) sur un linéaire de plusieurs km - les pistes de petits aérodromes y compris les terrassements, l'assainissement, les revêtements de circulation, l'éclairage artificiel et la signalisation.</p>	
1818	<p>Ingénierie de ponts courants Ponts de toutes natures et de toutes portées (hors buses et dalots), y compris les terrassements, les fondations, le génie civil des ouvrages, ainsi que les équipements annexes (assainissement, éclairage, garde-corps...).</p>	
1819	<p>Ingénierie de ponts complexes Ponts dont la complexité est liée à la destination (ponts canaux, ponts mobiles...), à la géométrie (biais, courbe, pente, portée, forme du tablier ...), aux conditions de réalisation (franchissement de voies en service, cours d'eau très encaissé), au sol (géotechnique, risques sismique...), à des expérimentations (nouveaux matériaux...) ou à des spécificités architecturales très contraignantes, y compris les terrassements, les fondations, le génie civil des ouvrages, ainsi que les équipements annexes (assainissement, éclairage...).</p> <p>« moyens humains » : Posséder un ou des spécialistes en technique du sol et équipements annexes. « références » : Fournir des références d'ouvrages de différentes structures (béton, métal, mixte) ou de complexités diverses (technique, géométrie, portée...).</p>	
1901	<p>Ingénierie d'ouvrages de bâtiment courants Pour les ouvrages de bâtiments courants, de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie, ... Le postulant a les capacités de réaliser la globalité des tâches suivantes : définir, concevoir, étudier, faire réaliser et réceptionner ces ouvrages, et ce pour l'ensemble des corps d'état. Pour ce faire, il dispose d'une organisation spécifique comprenant les moyens humains, méthodologiques et les outils permettant de répondre à la mission d'ingénierie.</p> <p>Critères complémentaires spécifiques : critère complémentaire «moyens humains» : Posséder en propre : - un chef de projet ayant une compétence d'ensemble du secteur du bâtiment (qualité globale, transversalité des domaines, réglementation,) ; - des ingénieurs, techniciens, maîtrisant les domaines suivants : VRD, structure, fluides et génie climatique, électricité courants forts et faibles, second œuvre et économie du bâtiment ; - des contrôleurs de travaux.</p>	<p>0331 : Direction de l'Exécution des Travaux</p>

Qualification détenue	Contenu	Compétences et qualifications couvertes par celles détenues
1902	<p>Ingénierie d'ouvrages de bâtiment complexes</p> <p>Pour les ouvrages de bâtiments complexes, de l'habitat, du tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie, ... le postulant a les capacités de réaliser la globalité des tâches suivantes : définir, concevoir, étudier, faire réaliser et réceptionner ces ouvrages, et ce pour l'ensemble des corps d'état.</p> <p>La complexité est déterminée selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les types d'ouvrages : - bâtiments présentant des particularités structurelles en infrastructure ou superstructures ; - bâtiments particuliers (IGH, bâtiments historiques, bâtiments à contraintes de service spécifiques,...) ; - etc ... - les techniques mises en œuvre pour la structure, les lots techniques ou le second œuvre. - les contraintes d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> - spécifiques (IGH, hôpitaux, laboratoires, industrie à process spécifique,) ; - séisme (justification par analyse modale,...) ; - phénomènes climatiques de forte intensité ; - acoustique - etc ... <p>Pour ce faire, il dispose d'une organisation spécifique comprenant les moyens humains, méthodologiques, et les outils permettant de répondre à la mission d'ingénierie.</p> <p>« moyens humains » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un chef de projet ayant une compétence d'ensemble du secteur du bâtiment (qualité globale, transversalité des domaines, réglementation, ...) - des ingénieurs, techniciens, maîtrisant les domaines suivants : VRD, structure, fluides et génie climatique, électricité courants forts et faibles, second œuvre et économie du bâtiment. - des contrôleurs de travaux. <p>« moyens méthodologiques » :</p> <p>Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la mission, ainsi que pour la réalisation des études de performance énergétique.</p> <p>« références » :</p> <p>Chaque référence doit couvrir les domaines suivants : VRD, structure, fluides et génie climatique, électricité courants forts et faibles, second œuvre et économie du bâtiment.</p>	

Fait à Labège, le 31 octobre 2018
pour servir et valoir ce que de droit.